

De quelle compétence les services de garde relèvent-ils?

L'éducation et les services de garde relèvent principalement des provinces et des territoires.

Les provinces et les territoires possèdent leurs propres programmes de services de garde réglementés, disposant de leurs propres lois et règlements.

Gouvernement fédéral :



Transfère des fonds aux gouvernements des provinces et des territoires pour financer leurs programmes de services de garde et d'éducation.

Gouvernements des provinces et des territoires :



Déterminent des normes, des accreditations et des méthodes de surveillance.

Le rôle du gouvernement fédéral se limite à transférer des fonds aux gouvernements des provinces et des territoires, par l'intermédiaire du programme de Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Le gouvernement fédéral joue un rôle direct en fournissant des services de garde et d'éducation aux communautés des Premières Nations, aux familles des militaires, aux immigrants et aux réfugiés.

Les approches propres à chacune des provinces et chacun des territoires ont entraîné d'importantes différences à travers le pays en ce qui concerne la disponibilité et le caractère abordable des services de garde.



Un peu d'histoire

Les services de garde sont remis en question au Canada depuis plusieurs décennies, mais aucun gouvernement n'a encore mis en œuvre un système national de services de garde. Les défenseurs d'un tel système reconnaissent depuis longtemps la nécessité d'un système de services de garde à l'enfance universel financé par l'État par opposition à des déductions d'impôt ou à des incitations en espèces.

Voici la petite histoire des services de garde au Canada.



En 2006, le gouvernement Harper instaure la Prestation universelle pour la garde d'enfants ainsi qu'un crédit d'impôt à l'intention des entreprises. La prestation ne stimule pas la création de services de garde de qualité abordables et peu d'entreprises se prévalent du crédit d'impôt.

Les services de garde en 2016

Le nouveau gouvernement libéral a promis de créer un cadre national sur la garde d'enfants. À la fin février, nous ne savons toujours pas à quoi ressemblera ce cadre.

Les ministres responsables sont Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, et Maryann Mihychuk, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail.

Après l'élection, le premier ministre Justin Trudeau a promis d'investir 20 milliards de dollars dans les « infrastructures sociales ». Même si nous ignorons toujours ce que couvrira ce fonds, les défenseurs des services de garde de partout au Canada exercent des pressions en faveur du financement d'un système national de garderies.

Pourquoi est-ce important pour la FCFDU?

Un système national de services de garde est un mécanisme qui permettra d'améliorer le statut des femmes à travers le Canada. Pour la FCFDU, une organisation militant en faveur de l'autonomie économique, les services de garde sont une priorité. Le soin des enfants repose principalement sur les épaules des femmes – qui s'en chargent souvent de manière non rémunérée et au détriment d'autres aspects de leur vie. Un système de services de garde financé par l'État permettrait à des millions de femmes d'entrer et de *rester* sur le marché du travail, favorisant leur émancipation économique, leur indépendance et leur égalité.